



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 16.09.2008

L'an deux mille huit et le vingt deux septembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr RASKOPF, Mme BORIE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, DELBES, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents: Mr DE GUALY (excusé), Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr BALOUP, Melle PORTAL, Mme RAHOU.

N° 08/162

Secrétaire : Mme SABY.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Saby

**CREATION D'UN
POSTE DE
VACATAIRE POUR
ACTION SERVICE
JEUNESSE**

Dans le cadre du C.E.L., divers ateliers ont été mis en place dont un atelier bande dessinée.

Pour animer cet atelier, un professionnel va intervenir pendant le temps périscolaire.

Cette personne sera rémunérée à la vacation, au coût horaire brut de 28 €.

Adopté à l'unanimité

Pendant la période du 8 octobre 2008 au 30 juin 2009, cet intervenant en bande dessinée devrait effectuer 179 heures pour un montant total brut de 5 012 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE la création d'un poste de vacataire pour la période du 6 octobre 2008 au 30 juin 2009 qui sera rémunéré à la vacation au coût horaire de 28 €.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,